

Les juifs de France dans la Révolution Française

L'abbé Grégoire et la *Régénération des juifs*

L'histoire des juifs de France associe le nom de l'abbé Grégoire à son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs* et à son combat qui aboutit à l'intégration des juifs comme citoyens français. C'est dans l'Alsace-Lorraine dont il est originaire que naquit ce combat.



L'Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs

En 1785, la Société royale des Sciences et des Arts de Metz présente le sujet de son concours de 1787 : *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ?* Pour participer à ce concours, Henri Grégoire rédige son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*. Cet essai repose sur une double argumentation :

- rationnelle: en démontrant l'absurdité d'une discrimination fondée sur des préjugés et contraire à l'utilité sociale.
- religieuse: en insistant sur l'humanisme et la tolérance qui imprègnent le message du Christ (fait rare pour un ecclésiastique à cette époque). Toutefois, cette tolérance n'a pas exactement le sens que nous accordons aujourd'hui à ce mot: le but ultime de l'auteur reste la conversion, même s'il ne l'exprime pas toujours nettement.

Il est l'un des trois lauréats du concours.

Un homme d'Église aux combats universels

Grégoire est élu en 1789 aux États généraux. Il est l'un des premiers membres du clergé à rejoindre le Tiers État et contribue notamment à l'union des trois ordres. Il contribue à la rédaction de la Constitution civile du clergé, et sera bientôt considéré comme le chef de l'Église.

Nommé l'un des secrétaires de l'Assemblée Constituante. Il se bat avec énergie contre les privilèges de l'Ancien Régime. Il présente par exemple des motions pour abolir le droit d'aînesse, ou le cens du marc d'argent. De plus, il réclame le suffrage universel.

Enfin, il multiplie ses écrits favorables aux noirs et contribue au vote de l'abolition de l'esclavage et à la reconnaissance des droits civils et politiques accordés aux juifs.

Extrait de l'Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs

« Messieurs, Vous avez consacré les droits de l'homme et du citoyen, permettez qu'un curé catholique élève la voix en faveur de cinquante mille Juifs épars dans le Royaume, qui, étant hommes, réclament les droits de citoyens.(...) »

Dans ce siècle qui se qualifie par excellence le siècle des lumières, qui se vante de rendre à l'homme ses droits et sa dignité première, c'est toujours à mes yeux un phénomène moral de voir quelquefois ceux qui parlent le plus de tolérance faire une exception éclatante contre les Juifs, souvent sans avoir de notion précise sur la tolérance, sans avoir même discerné les diverses acceptions de ce terme. L'intolérance religieuse n'admet pour vraie que la religion qu'on professe, et à ce titre le catholicisme se glorifiera toujours d'être intolérant, parce que la vérité est une. Au lieu que la tolérance civile laisse chacun sans l'approuver, mais aussi sans le gêner, professer son culte.(...) »